MAIRIE

DE

VILLEGLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

SEANCE DU 31 MARS 2025

Nombre de conseillers

En exercice: 15

Présents: 9

Votants: 9

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 9

VOTE CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Domaine:

ACQUISITION TERRAIN

Sous-domaine :

PARCELLE AZ 101

OBJET:

Accord de principe sur acquisition piètement parcelle AZ 101

N° 18/2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 31 Mars à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 21 Mars 2025

<u>Présents</u>: Alain MARTY, Raymond BENOIT, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Emmanuel COULONVAL, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA.

<u>Absents excusés</u>: Janine POUSSE, Christine SANCHEZ, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Christophe FOURES, Emilie BELUCHE.

Mr Stéphane AZEMA a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commune a saisi « Les Vignobles de la Ferrandière » afin de leur proposer l'achat d'un piètement d'environ 6000 m² de la parcelle référencée AZ 101.

En effet, l'OAP n° 2 du PLU approuvé prévoit l'extension du cimetière ainsi que la création d'une zone de stationnement. Le prix proposé serait de 15 € le m² pour une surface de 6000 m² environ.

Le Conseil municipal de VILLEGLY, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE:

- De donner un accord de principe sur l'acquisition d'un piètement de cette parcelle au prix de 15 € le m².
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager cette démarche et à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.

Pour copie conforme, Le Maire

Alain MARTY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20250331-20250331DEL18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2025 Publication : 01/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

